

Réunion audio Drfip44 – 01 février

Covid:

Depuis juin : 159 cas recensés dont 80 suspicions et 79 cas contacts pour en tout 28 positifs avec pic en octobre, puis décrue — 3 cas positifs en décembre, zéro en janvier (au 26/01) ce qui signifie qu'il y a un bon respect collectif des consignes sanitaires.

Nouvelle distribution de masques Décathlon lavables 20 fois d'après la notice. Grande vigilance toujours sur les mesures de nettoyages avec les entreprises prestataires.

La CGT a souligné l'incohérence d'un approvisionnement en masques fabriqués au Bengladesh en contradiction avec le plan de relance. La CGT souligne que le respect collectif des gestes barrières fonctionne très bien et que l'on ne peut que s'en féliciter.

- Actuellement, il ne reste que 6 agent.es en ASA « fragile », ce sont des collègues qui ne peuvent faire du télétravail.
- La délégation a annoncé que nous n'aurons pas de licences pour des réunions en visioconférence avant fin février.

Télétravail:

<u>Matériel</u>: 600 collègues équipées actuellement, mais nous ne sommes pas un département prioritaire pour atteindre les 40 %. **Nouvel objectif national d'équiper à 80 % en pc portables** les collègues mais <u>ça ne signifie pas une obligation de télétravail</u>. Cela permettra par contre une grande réactivité et souplesse en cas d'aggravation de la crise sanitaire. 120 nouveaux Pcs portables viennent encore d'arriver à la Drfip. Aujourd'hui, il n'y a plus de demandes de télétravail en stock. La Direction fixe des priorités avec la CID notamment en commençant par les PC sous Windows 7 pour des questions de sécurité. Priorité aussi pour les SIP pour préparer une éventuelle campagne IR en distanciel. Le déploiement du double écran à domicile est en cours (1 écran supplémentaire à celui du portable) mais ça ne fonctionne que sous Windows 10 et toujours des problèmes de connectique. 140 personnes ont demandé un deuxième écran ce qui demande un petit effort logistique, la CID et BILI vont distribuer par service/site.

Sur l'<u>emport de documents de travail papier à domicile</u>, c'est autorisé mais avec traçabilité forte et accent mis sur la sécurité (attention aux pertes/vols éventuels de documents ou de PC pros).

<u>Formations en distanciel</u> en cours de déploiement mais contraintes d'équipement (Windows 10, VPN 10, navigateur Edge Premium) pour pouvoir les suivre à domicile. La Direction a retenu la possibilité de mettre à disposition certains PC portables dédiés à ces formations (une vingtaine avec quelques postes prépositionnés sur les sites extérieurs).

Questions / Réponses :

* Quid des équipements de bureau à domicile ?

Sur le matériel, quelques demandes d'équipement spécifique (clavier, fauteuil...) mais rien de prévu hors problèmes médicaux (avec préconisation médecin de prévention et co-financement avec le CHSCT), la Direction se concentre pour l'instant sur le déploiement du deuxième écran.

* Quid du déploiement de téléphones portables professionnels ?

Une quarantaine en commande qui seront déployés auprès des services demandeurs avec priorité aux missions avec contacts extérieurs à l'administration.

* Quid des déséquilibres dans les tâches dans certaines équipes de travail entre télétravailleurs et ceux en présentiel ?

Pas de réponse générale, responsabilité du chef de service ?

* Nombre de télétravailleurs ?

Aujourd'hui, on oscille entre 23 et 30 % de télétravailleurs au quotidien, certains sur 4 jours, d'autres un ou deux jours. Pour la Direction, ce n'est pas si mal et donc pas d'obligation d'augmenter le temps de télétravail par agent.

* Quid de la prise en charge des frais télétravail ? Pas de décision Fonction Publique pour l'instant. Une négociation devrait avoir lieu en février.

* Difficultés de connexion des télétravailleurs ?

L'indisponibilité des applications touche tout le monde. Si problème spécifique, envisager retour en présentiel.

Amiante Audubon:

Un nouveau rapport de l'inspecteur sécurité prévention demande des mesures correctives notamment dans le bureau de la CID où il y a deux « trous » dans les plaques de sol.

Des mesures de fibres dans l'air vont être faites par mesure de précaution même si le risque est faible. La Direction a découvert le problème connexe de stockage du matériel avec un fort encombrement des locaux, avec un ameublement pas optimum. Quelques petites réparations sont à effectuer, un sous entretien du local semble avéré.

La CGT a demandé de recouvrir intégralement le sol. La BILI va faire des devis.

Refaire les sols intégralement nécessiterait l'évacuation provisoire du local qui a une connectique particulière pour la préparation des ordis.

Suite aux demandes des agents d'une meilleure installation globale de ce service (ergonomie, éclairage, espaces de rangement), la Direction répond favorablement. À suivre.